

Le diagnostic pré-natal quels enjeux ? Comment accompagner ?

En cette église, nous sommes accueillis par le beau vitrail de Martial Raysse, je souhaite donc débiter notre rencontre par la lecture de l'évangile de la Visitation, Luc 1, 39-45 :

« En ces jours-là, Marie se mit en route et se rendit avec empressement vers la région montagneuse, dans une ville de Judée.

Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Élisabeth. Or, quand Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit en elle. Alors, Élisabeth fut remplie d'Esprit Saint, et s'écria d'une voix forte : 'Tu es bénie entre toutes les femmes, et le fruit de tes entrailles est béni. D'où m'est-il donné que la mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi ?

Car, lorsque tes paroles de salutation sont parvenues à mes oreilles, l'enfant a tressailli d'allégresse en moi. Heureuse celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur'. »

La rencontre entre Marie et Élisabeth est la rencontre entre deux femmes qui s'accueillent réciproquement. Dans les deux femmes, ce sont d'abord les fruits de leurs seins, Jean et le Christ, qui se rencontrent et se reconnaissent.

L'exultation de Jean dans le sein d'Élisabeth est le signe de l'accomplissement de l'attente : Dieu vient visiter son peuple. La scène de la Visitation est placée sous le signe de la gratuité totale, cette attitude qui permet d'accueillir l'autre en soi. L'échange de dons est manifeste : au moment où Marie la salue, l'Esprit comble Elisabeth, qui répond à son tour par cette bénédiction : « Tu es bénie entre toutes les femmes et le fruit de tes entrailles est béni ». Élisabeth peut aussi prononcer la première Béatitude de l'Évangile : « Bienheureuse celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur ». La véritable grandeur de Marie consiste dans sa foi : elle a adhéré de toutes ses forces à la promesse de Dieu, capable d'ouvrir des horizons humainement impossibles à atteindre, et elle a ainsi laissé en elle une place à l'homme que Dieu seul pouvait nous donner !

Chaque nouvelle vie nous permet de découvrir la dimension la plus gratuite de l'amour, qui ne cesse jamais de nous surprendre. C'est la beauté d'être aimé avant : les enfants sont aimés avant d'arriver.

Dans son exhortation apostolique post-synodale *Amoris Laetitia*, le pape François offre une méditation sur le mystère de la maternité :

168. La grossesse est une étape difficile, mais aussi un temps merveilleux. Chaque femme participe au mystère de la création qui se renouvelle dans la procréation humaine. Comme dit le psaume : « C'est toi qui m'a tissé au ventre de ma mère » (139, 13). La mère collabore avec Dieu pour que se produise le miracle d'une nouvelle vie. Tout enfant qui est formé dans le sein de sa mère est un projet éternel de Dieu le Père et de son amour éternel : « Avant même de te modeler au ventre maternel, je t'ai connu ; avant même que tu sois sorti du sein, je t'ai consacré » (*Jr* 1,

5). Tout enfant est dans le cœur de Dieu, depuis toujours, et au moment où il est conçu, se réalise l'éternel rêve du Créateur. Pensons à ce que vaut cet embryon dès l'instant où il est conçu ! Il faut le regarder de ces yeux d'amour du Père, qui voit au-delà de toute apparence.

170. La mère qui le porte en son sein a besoin de demander à Dieu d'être éclairée pour connaître en profondeur son enfant et pour l'attendre tel qu'il est (...) Peu importe si cette nouvelle vie te servira ou non, si elle a des caractéristiques qui te plaisent ou non, s'il répond ou non à tes projets et à tes rêves. Car les enfants sont un don. Chacun d'entre eux est unique et irremplaçable.

171. À toute femme enceinte, je voudrais demander affectueusement : protège ta joie (...) Ne permets pas que les peurs, les préoccupations, les commentaires d'autrui ou les problèmes éteignent cette joie d'être un instrument de Dieu pour apporter une nouvelle vie au monde. (...) Vis cet enthousiasme serein au milieu de tes soucis, et demande au Seigneur de protéger ta joie pour que tu puisses la transmettre à ton enfant.

Marie qui accourt au service de sa cousine enceinte est aussi l'image de la charité qui anime l'Église. Les conséquences du mystère de l'incarnation sont multiples. Il y a bien évidemment l'attention pour toute vie naissante. « Dans le mystère de son incarnation, Dieu s'est d'une certaine manière uni à tout homme » (*Gaudium et spes* 22). Mais il y a aussi l'engagement dans tout ce qui concerne la vie.

Nous sommes venus aujourd'hui pour vivre un dialogue respectueux et responsables entre divers intervenants concernés par le diagnostic pré-natal et chacun d'entre vous. D'ailleurs je souhaite que dans l'heure de débat que nous aurons chacun d'entre vous puisse vraiment s'exprimer sans peur d'être jugé ou mal compris. Les enjeux sont multiples et les questions subsistent. Comment l'Église peut-elle mieux accompagner tant le corps médical que les familles concernées ? La rencontre de ce soir est déjà une première réponse à cette question et montre l'attention de notre communauté paroissiale à ces questions qui touchent très largement les familles.

Le diagnostic prénatal – spécialement dans le cas d'affections héréditaires – permet de déceler une maladie qui peut être ainsi mieux traitée dans le respect de la vie et de l'enfant à naître. Quand il s'agit d'affections très graves auxquelles on ne sait actuellement porter remède, on se trouve plus que naguère sollicité d'entrer dans l'alternative de la vie ou de la mort. La proportion non négligeable de diagnostics négatifs permet à des mères inquiètes et peut-être tentées de recourir à l'avortement, d'être rassurées et leur enfant d'être sauvé. Mais les diagnostics positifs créent des situations tragiques comme insupportables pour les parents de ces enfants. Personne d'autre que Dieu ne peut être juge des consciences.

Mais nous connaissons le commandement de respecter l'être humain et son droit à la vie dès la conception. Cela signifie qu'un diagnostic positif ne doit pas entraîner automatiquement un geste de mort. « Il faut dénier à l'État et à toute

autorité civile, scientifique ou médicale le droit de lier le diagnostic prénatal et l'avortement provoqué en cas de malformations ou de maladies chromosomiques »¹.

Il est clair que les chercheurs et les experts ne se laissent pas toujours le temps de la réflexion et du dialogue. Or il est essentiel d'entendre, d'accompagner, d'aider et d'informer les couples comme le corps médical. Aux innovations technologiques doit répondre une plus grande attention à la personne et le soutien d'équipes pluridisciplinaires.

En ceci réside la noblesse de la bioéthique : intégrer l'usage des techniques dans un projet de société dont la pierre d'angle est la fraternité fondée sur l'égalité de tous, sans exception, de telle sorte qu'aucune domination ne s'institue légalement sur un être humain.

Penser la bioéthique, c'est refuser que l'eugénisme libéral imprègne insidieusement nos mentalités. Les progrès de la génétique rendent tellement facile la mise à exécution, de façon légale, du désir de l'être humain le plus performant et du refus de celui qui serait jugé inconvenant ou inapte ! Au contraire, la récente Journée européenne de la trisomie 21 a apporté un précieux encouragement pour un projet de société irriguée par la solidarité, l'hospitalité et la bienveillance.

L'Église accompagne, réfléchit et prie pour chaque situation donnée. Mais elle n'a pas réponse facile à tout. Le concile Vatican II a produit à ce sujet un texte lumineux : « Aux laïcs reviennent en propre, quoique non exclusivement, les professions et les activités séculières. (...) Ils auront donc à cœur, non seulement de respecter les lois propres à chaque discipline, mais d'y acquérir une véritable compétence. Ils aimeront collaborer avec ceux qui poursuivent les mêmes objectifs qu'eux. Conscients des exigences de leur foi et nourris de sa force, qu'ils n'hésitent pas, au moment opportun, à prendre de nouvelles initiatives et à en assurer la réalisation. C'est à leur conscience, préalablement formée, qu'il revient d'inscrire la loi divine dans la cité terrestre. Qu'ils attendent des prêtres lumières et forces spirituelles. Qu'ils ne pensent pas pour autant que leurs pasteurs aient une compétence telle qu'ils puissent leur fournir une solution concrète et immédiate à tout problème, même grave, qui se présente à eux, ou que telle soit leur mission. Mais plutôt, éclairés par la sagesse chrétienne, prêtant fidèlement attention à l'enseignement du Magistère, qu'ils prennent eux-mêmes leurs responsabilités ». (*Gaudium et spes* 43).

La vie chrétienne ne fait échapper aucun de nous à des tensions graves et douloureuses. Dans notre existence, ces tensions montent parfois jusqu'à la contradiction et deviennent ainsi le signe de la croix plantée au cœur même de notre vocation.

Puisse la lumière paradoxale de la Croix nous éclairer et nous aider à porter un témoignage lumineux de l'amour du Dieu vivant pour chacun de ses enfants, et d'abord les plus blessés et les plus petits. Et dans l'Évangile, le Christ nous en avertit

1 J.-M. Lustiger, « Aux responsables, médecins et soignants des établissements hospitaliers et des cliniques catholiques du diocèse de Paris », 20 novembre 1986.

lui-même² : « Ce que vous aurez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait » (Mt 25, 20-25).

2 J.-M. Lustiger, « Aux responsables, médecins et soignants des établissements hospitaliers et des cliniques catholiques du diocèse de Paris », 20 novembre 1986.